

ANNEXE F

LETTRE D'ENTENTE RELATIVE
AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT

Monsieur Guy Guilbault,
Président,
syndicat de l'enseignement
de l'Outaouais,
15 C rue Cholette,
Hull, Québec.
J8Y 1J5

Monsieur Guilbault,

Je désire vous confirmer qu'au moment de la signature de l'entente locale la politique de remboursement des frais de déplacement de la commission Scolaire Vallée de La Lièvre est de \$0,29 le kilomètre.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gilbert Boisvenue,
Directeur général.